



Procès-verbal de conseil d'école

Nom	École Primaire Publique Antoinette Sauzeau	Date
Commune	86 190 Chiré en Montreuil	8 novembre 2021

Participants (A: absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires : - Aurélia Fouet - Jonathan Ganon - Stéphanie Tricoire Suppléants : - Aurore Benard - Sophie Gauthier - Céline Lepeltier	Présidente - Mme Guilloteau Aurélie Enseignants - Mme Dussidour Elise - Mme Poncin Marie Enseignants du RASED - Mme Aldehuelo Nathalie (exc) - Mme Brebion Marieke (exc) - Mme Texedre Laëtitia (exc) IEN - Mme Jussaume Annie (exc)	Maire - M. Bichara Ibrahim Élus - M. Rivière Pierre - Mme Charron Emilie (exc) - Mme Cuhe Séverine - Mme Tresal-Mauroz Nadège	DDEN (néant) Bureau de l'APE : - Mme Morin Lisiane - M. Lelong Christophe Agent municipal : Mme Pommier Yannick

Début de la séance : 18h45

Secrétaire de séance : Mme Poncin Marie

Ordre du jour

1. Fonctionnement du Conseil d'école La composition du conseil d'école Rôle et compétences du conseil d'école Le fonctionnement Les représentants de parents d'élèves 2. Règlement intérieur et charte de la laïcité Lecture et approbation 3. Utilisation des moyens de l'école Moyens humains Bilan comptable de la Coopérative scolaire Investissements municipaux	4. Organisation pédagogique Projets pédagogiques Décloisonnement et échange de service Les APC Organisation du temps scolaire Evaluation CP et CE1 5. Hygiène et Sécurité 6. Mise en œuvre et suivi du PEDT Présentation des TAP 7. Place des parents à l'école Calendrier des manifestations
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présentation de chaque membre du Conseil d'école et de sa qualité.

a) Fonctionnement du Conseil d'Ecole

Appui sur la réglementation en cours (décret n°2008-263 du 14-03-2008, 2009-553 du 15 mai 2009 du code de l'éducation).

- a La composition du conseil d'école**
Cf. notice en annexe 1-a
- b Rôle et compétences du conseil d'école**
Cf. notice en annexe 1-b
- c Le fonctionnement**
Cf. notice en annexe 1-c
- d Les représentants de parents d'élèves**

Il n'a été proposé qu'une seule liste de candidat.

Taux de participation : 54.46% légèrement plus élevé que les années passées.

La liste a été validée.

Représentants titulaires :	Représentants suppléants :
- Aurélie Fouet	- Aurore Benard
- Jonathan Ganon	- Sophie Gauthier
- Stéphanie Tricoire	- Céline Lepeltier

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de l'école, la directrice invite à consulter « la mallette des parents » sur internet.

Dates des prochains conseils d'école : 7 mars 2022 à 18h30 et 13 juin 2022 à 18h30

b) Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur est proposé à la lecture.

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur précédent.

Règlement voté à l'unanimité.

Un rappel est fait sur l'adresse mail créé pour contacter plus facilement les représentants des parents d'élèves : representantdesparentsdeleves@gmail.com

c) Utilisation des moyens de l'école

a. Moyens humains

L'école accueille :

* Yannick Pommier : ATSEM

* Micheline Trouvé, AESH pour un élève de l'école.

* Mme Stéphanie Beauvils, AESH pour un élève de l'école.

* Les enseignants du Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) : Mme Nathalie Aldehuelo, psychologue scolaire et Mme Marieke BREBION, enseignante spécialisée à dominante pédagogique et Laëtitia TEXEDRE, maitresse G, chargée de l'aide à dominante rééducative.

* L'infirmier et le médecin scolaire de secteur sont respectivement : Cynthia DURAND et le Docteur Fuguer.

b. Bilan comptable de la Coopérative scolaire

Le bilan comptable de l'année passée est validé par l'OCCE.

Mme Poncin réalise la présentation du bilan financier prévisionnel de l'année.

Cf. Annexe 2

c. Investissements municipaux

Les enseignants remercient les représentants de la mairie pour les travaux d'entretien réalisés et la réactivité des agents.

Ont été réalisés suite à la demande du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021 :

- des jeux de clés supplémentaires
- la rénovation du bac à sable en élémentaire
- l'entretien de la cour de la maternelle.

Demandés : - le photocopieur est à réviser. Il y a trop d'incidents dessus, mettant en difficulté les enseignantes. M. Bichara précise que la révision a été demandée à la société de maintenance.

- l'installation (déplacement) de bancs dans la cour de maternelle, M. Rivière demande où installer les bancs ?

- l'achat de clavier et souris sans fil pour les classes, M. le Maire marque sa surprise à entendre que les enseignantes ne les ont toujours pas reçus.

- le remplacement de 2 ordinateurs dont l'origine est personnelle, et donc non référencés dans le contrat avec l'agence des territoires de la Vienne, dans la classe de Mme Poncin.

Mme Guilloteau interroge sur des ordinateurs, provenant du collège de Latillé, qui ont été transmis pour l'école mais qui n'ont jamais été installés. La municipalité demande où installer ces ordinateurs. Les enseignantes réitèrent leur demande à ce que deux ordinateurs soient installés dans la classe de Mme Poncin et deux ordinateurs dans la classe de maternelle, le reste (nombre inconnu) peut être installé dans la salle « sous la maison d'Agnes ».

Mme Guilloteau demande à la municipalité si elle a fait la demande concernant le plan numérique afin d'envisager l'installation d'un TNI ou l'achat de tablettes supplémentaires pour l'école. Pas de réponse de la part de la municipalité.

- l'installation d'étagères supplémentaires pour la bibliothèque de la classe maternelle dont les agents ont déjà pris les mesures.

- le Nettoyage de la cour élémentaire (feuille humide qui glisse et sable dans la cour aux abords du bac à sable).

Remerciement à la mairie pour les budgets versés pour l'année scolaire 2021-2022 : sur le compte de la coopérative qui contribue à financer les trajets des diverses sorties mais aussi au budget fourniture qui oscille autour de 60€ par élève et qui permet de ne pas surcharger la liste de fournitures des élèves.

d) Organisation pédagogique

a. Projets pédagogiques

Projet « génération 2024 » : école est labellisée pour une durée de 3ans.

Journée handisport, en partenariat avec la faculté des sciences du sport, filière APAS.

Objectifs : sensibilisation à la notion de handicap. Acceptation de la différence

Journée aux CREPS :

Objectifs : Rencontre de sportifs de haut niveau. Mettre en valeur les bienfaits de la pratique physique

Rencontres sportives avec d'autres classes du secteur par des rencontres USEP pour toutes les classes.

Dans le cadre de l'USEP, des interventions auront également lieu sur le thème de la laïcité et les droits de l'enfant vont avoir lieu courant décembre pour les élèves d'élémentaire.

Pass'sport :

CP au CE1 : course d'orientation. Mme Guilloteau demande s'il existe un plan du parc du château.

CM1-CM2 : l'activité cyclisme sera pratiquée en période 4.

Les représentants parents d'élève demandent s'il serait possible de connaître, dès maintenant les dates de passation des agréments vélo ainsi que les agréments piscine. La directrice va se renseigner.

Ecole et cinéma : Trois films pour les classes d'élémentaire, deux pour la classe maternelle.

Objectifs : inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma, s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social et initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer.

Les incorruptibles :

Objectif : Développer le plaisir de lire.

Nettoyons la nature : sortie avec l'intervention de Stéphane Peyrout.

Objectif : sensibilisation aux gestes éco citoyens et à la valorisation des déchets.

Projet classe de mer : Volonté de mettre en place, si les conditions sanitaires le permettent, un classe découverte sur la côte Atlantique pour les élèves du CP au CM2.

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Découvrir un milieu naturel : le littoral français.

Correspondance avec une classe d'Ayron pour la classe de CE2, CM1 et CM2

Objectifs : donner du sens aux productions d'écrit et découverte du patrimoine de proximité.

Héroïne : projet départemental sur plusieurs classes de la Vienne, pour la classe de CE2, CM1 et CM2, avec l'intervention de Sylvie Dissa.

Objectifs : éducation artistique et culturelle, échange avec une artiste, appréhender des œuvres artistiques.

b. Décloisonnement et échange de service

Cf. notice en annexe 3

Mis en place à partir de la période 2.

Les échanges de service touchent les disciplines de Musique, Anglais et EPS.

c. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le vendredi de 15 à 16h. L'axe de travail des APC porte majoritairement sur la lecture et une remise à niveau en mathématiques.

Seuls les élèves du CP au CM2 en bénéficieront.

d. Organisation du temps scolaire

Une réunion avait eu lieu l'année précédente, le 20 mai 2021. Lors de cette réunion, les représentants parents d'élèves, les représentants de la municipalité et l'équipe pédagogique ont conjointement formulé

une nouvelle organisation du temps scolaire afin de pouvoir réaliser les activités pédagogiques complémentaires sur un temps plus approprié que le vendredi de 15 à 16 h, créneau également utilisé pour les activités périscolaires.

Présentation de l'emploi du temps formulé lors de cette réunion.

Cf Annexe 4

Nouvelle organisation acceptée par les nouveaux représentants parents d'élèves malgré quelques questionnements portant sur les soucis horaires en cas de fratries. Un sondage auprès des parents va être réalisé afin d'en aviser l'ensemble des parents d'élèves.

e. Evaluation CP et CE1

Un bilan individuel a été réalisé auprès de chaque famille concernée, afin de communiquer les résultats des évaluations nationales.

e) Sécurité

Le plan Vigipirate « vigilance-attentat » est toujours activé et même renforcé (accès aux locaux limité, grilles fermées). Mme Guilloteau fait un rappel en demandant à la Municipalité d'envisager l'intervention de société pour d'éventuels travaux le mercredi après-midi ou durant les vacances scolaires.

a. Sécurité incendie.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu fin septembre. Les élèves étaient évacués, rangés et comptés avec leurs enseignants et leurs cahiers d'appel en moins de 3min.

b. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Un exercice alerte intrusion, a eu lieu le mercredi 20 octobre.

Pour trois classes, tout s'est déroulé dans les règles. Les élèves étaient cachés sous leurs tables ou dans le dortoir. Un léger stress a été ressenti de la part de quelques enfants d'élémentaire.

c. Risque d'accident

Le temps de ménage s'effectuant sur le temps scolaire, cela engendre un risque de glissade pour les élèves et le personnel fréquentant les locaux. Durant un éventuel confinement dans la cantine, le sol humide risque d'engendrer accidents, les élèves passant par la garderie pour atteindre le lieu de confinement.

d. Mesure engagée liée aux mesures sanitaires et Vigipirate

L'organisation en groupe sanitaire n'a pas changé depuis l'an passé. Les entrées et les sorties restent séparées et deux services de cantine sont organisés.

e. Climat scolaire

A la demande des représentants parents d'élèves et de la municipalité, un point est fait sur le climat scolaire. Les enseignantes précisent que le travail sur le climat scolaire est réalisé depuis de nombreuses années au sein même de l'école, par le travail sur la citoyenneté, les conseils de vie de classe, le travail sur les émotions et leurs gestions, par le travail réalisé par Mme Poncin sur les compétences psychosociales, par l'aménagement des récréations quand cela est nécessaire, par le travail sur le respect des règles comme en EPS et sur le temps scolaire en général.

L'administration est également fort présente pour appuyer les enseignantes, en cas de difficultés, par un ajout de moyen tel qu'un enseignant quand cela est nécessaire, par le remplacement (recrutement) rapide d'un personnel AESH.

f) Mise en œuvre et suivi du PEDT

a) Présentation des TAP réalisée par l' élu municipal.

Chaque groupe de TAP est constitué d'une dizaine d'élèves. Cent deux séances de TAP sont prévues pour cette année. Il n'y a plus de TAP le vendredi, sur le temps des APC.

Activités proposées :

- * musique : le lundi, dans la maison d'Agnès
- * théâtre : le jeudi, à la bibliothèque
- * multisport : le mardi, city stade ou cour de maternelle ou salle de motricité.
- * yoga : le jeudi, dans la salle de motricité
- * arts plastiques : le lundi, sous la maison d'Agnès

Aide aux devoirs : les représentants parents d'élèves ont émis la demande de la mise en place d'une aide aux devoirs sur le temps de garderie, certains enfants rentrant tard le soir chez eux.

La Mairie propose de fournir un local et que les parents s'organisent entre eux. Afin de s'assurer de la législation en ce domaine, les représentants parents d'élève suggèrent de se rapprocher du centre socio-

culturel de la CASE. La municipalité refuse de s'en occuper et propose à l'association des parents d'élèves de le prendre en charge, ils déclinent, faute de temps, cette proposition.

Problèmes évoqués sur le temps de garderie et de cantine : Les représentants parents d'élèves soulèvent le problème d'un manque de communication avec le personnel de la garderie, le matin. Celui-ci ne pouvant être à l'entrée, l'agent étant seul.

Des soucis sur le temps de cantine sont également mis en exergue, les représentants parents d'élève réclament que les couverts soient mis en intégralité, en particulier qu'à chaque repas les élèves puissent avoir des couteaux et non pas « seulement quand le repas le nécessite ». Ils renvoient à des notions d'hygiène et d'acquisition des gestes de savoir vivre pour se nourrir. La Mairie en informera les agents de cantine afin que cela soit mis en place.

Par souci d'hygiène, ils réclament également des serviettes en papiers. M. Bichara et M. Rivière refusent cet investissement précisant que le prix des repas réclamé aux familles est déjà bas au regard de l'inflation et des repas biologiques que la Mairie était tenue de mettre en place.

Mme Cuche propose de budgétiser en mairie l'achat de serviettes. Les parents d'élèves précisent aussi que le prix des repas n'a pas évolué depuis plusieurs années et qu'ils comprendraient que celui-ci augmente légèrement à condition que les conditions de cantine s'améliorent (couverts dans son intégralité, serviette...)

M. Bichara ne souhaite pas augmenter les repas de cantine sans en avoir au préalable consulté l'ensemble des parents d'élèves.

g) Place des parents à l'école

Évènements, temps de rencontre familles/école.

Les représentants de l'APE annoncent la démission de l'intégralité du bureau en cette fin d'année scolaire. Cette année, ils axent essentiellement les bénéfices sur le **Marché de Noël** qui aura lieu le 10 décembre avec plus de 40 exposants, afin de ne pas trop solliciter financièrement les familles. Ils soulèvent le peu d'investissement des autres parents suite à leur demande d'aide pour l'installation et le rangement de cette soirée. C'est ce qui conduit les membres du bureau à démissionner.

Un **spectacle de Noël** est offert aux enfants le 16 décembre.

L'APE prévoit l'organisation d'une kermesse en fin d'année, qu'il y ait ou non une fête d'école.

Fin de séance : 20h50

Fait à Chiré en Montreuil, le 8/11/2021.

Le président du conseil d'école :

Secrétaire de séance :

